



Newsletter boulanger du 10/12/2010

Par **jamikke**, le **13/12/2010** à **16:59**

Bonjour,

Madame, Monsieur,

J ai reçu vendredi un mail me proposant une tv LED philips 107cm + lecteur blu ray pour 699€, je m'apprêtais à valider mon futur achat de noël lorsque je regardais les détails techniques du produit et je constate que le téléviseur est passé de LED à LCD, intrigué je téléphone au service BOULANGER qui me signale que c'est une erreur et que je dois écrire un mail de réclamation au service "contact@boulanger.fr" afin de selon lui "recevoir un téléviseur LED identique à la promotion au prix indiqué.

Je rédige donc mon mail vendredi et ce jour n'ayant pas de nouvelles, je recontacte le service qui me dit : " notre chef de service a classer l'affaire sans suite car sur notre site le téléviseur est bien noté LCD, il n'y a donc aucune erreur de notre part et notre service juridique n'y trouve aucune erreur non plus."

Interpeller par ce revirement de situation ainsi que par leurs subtilité à changer les données sur leurs sites après mon appel téléphonique horripile quelque peu et j'aimerais connaître mes possibilités de recours.

D'avance merci

Veuillez recevoir, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Par **mimi493**, le **13/12/2010** à **22:50**

Voyez avec une association de consommateurs ou avec la DGGCF (publicité trompeuse)

Par **jamikke**, le **15/12/2010** à **02:30**

merci pour votre aide